

SOCIETE CIVILE ENVIRONNEMENTALE DE LA RDC



Groupe de Travail Climat REDD Rénové

COMITE DE PILOTAGE

SESSION ORDINAIRE DE MOIS D'OCTOBRE 2018

COMPTE RENDU DU JOUR 1 DE LA SESSION DU COPIL DE MOIS D'OCTOBRE 2018

Date : le 23 octobre 2018

Lieu : PNUD salle VNU

Heure : 10h00-17h00

Personnes présentes :

Pour le compte du COPIL

1. Omer Kabasele(président du Copil)
2. Kapupu Diwa(vice président)
3. Issa Lingbelu(rapporteur adjoint)
4. Philémon Tangbo membre)
5. Prospère Nkanda(membre)
6. Anto Makakidi(rapporteur)
7. Chouchouna Losale(membre)

Pour le compte de la Coordination Nationale

1. Julien Kabalako
2. Guy Kajemba
3. Timothée Makela
4. Denys Mushayi
5. Ernest Swedi

Introduction

Le copil s'est réuni à ce jour dans le cadre de sa deuxième session ordinaire pour 2018.

Pour ce qui de cette première journée, vu l'abondance et l'importance de la matière les échanges vont se baser sur les points essentiels dont un grand nombre des points ont été soulevés au cours de la réunion pédagogique de préparation qui s'est tenue le 22 octobre à la CNGTCRR.

Ainsi, sur base de ces éléments le président a proposé un nouvel ordre du jour à savoir :

1. Présentation des participants (Président copil)

2. Présentation des rapports narratifs et financiers des activités (équipe de la CN)

3. Présentation de planification des activités GTCRR (équipe de la CN)

4. Présentation du rapport de mission de redynamisation des coordinations provinciales (équipe de la CN)

5. Pour ce qui est du PV de la session du COPIL de mois d'avril, il sera fait à la présence de tous les membres au deuxième jour.

Et les participants ont adopté cet ordre du jour.

DEROULEMENT DES ECHANGES

ACTIVITES	OBSERVATION	RECOMMANDATIONS
1. Présentation des participants (Président copil)	Sur les 1à membres du COPIL deux n'étaient pas présents suivi au report de leur vole	
2. Présentation des rapports narratifs et financiers des activités (équipe de la CN)	<ul style="list-style-type: none"> → informations sur l'utilisation des financements (RFN, OGF) reçus ne sont pas claires → absence d'un document d'engagement entre GTCRR et RFN (ces appuis se font sur quelle base juridique) → incohérence tant sur le plan forme et fond dans la présentation des activités réalisées → -absence de la transparence sur la consommation de fond reçu → trop de couper-coller sur le rapport des activités → 	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter l'équipe de la coordination pour clarifier ; • Inviter PNUD, RFN, AXYOM pour donner l'état financier de leurs appuis et le niveau de consommation du GTCRR
3. Présentation de planification des activités GTCRR (équipe de la CN)	→ absence d'une planification claire sur les activités prochaines et les Partenaires d'appui ne sont pas bien d'identifiés	-Demander à la CN de produire ce document de planification
4. Présentation du rapport de mission de redynamisation des coordinations provinciales (équipe de la CN)	les rapports soulèvent un certains des problèmes au sien des coordinations provinciales	-Proposer un Tdrs pour des missions de suivi et règlement des conflits par le COPIL

Conclusion du jour1

Pour ce qui est de la deuxième journée, les échanges seront tournés sur :

1. Les éclaircissements de la CNGTCRR sur l'utilisation des financements
2. L'état de lieu des appuis RFN, PNUD et autres
3. La préparation de l'AG
4. Les Divers basés sur les différents points soulevés dans la réunion pédagogique du COPIL le 22 octobre à la CNGTCRR

COMPTE RENDU DU JOUR 2 DE LA SESSION DU COPIL DE MOIS D'OCTOBRE 2018

Date : le 24 octobre 2018

Lieu : PNUD salle VNU

Heure : 10h00-17h00

Ce qui était présent :

Pour le compte du COPIL

1. Omer Kabasele(président du Copil)
2. Kapupu Diwa(vice président)
3. Issa Lingbelu(rapporteur adjoint)
4. Philémon Tangbo membre)
5. Prospère Nkanda(membre)
6. Anto Makakidi(rapporteur)
7. Chouchouna Losale(membre)
8. Annie Sinanduku

Pour le compte de la Coordination Nationale

1. Julien Kabalako
2. Guy Kajemba
3. Timothée Makela
4. Denys Mushayi
5. Ernest Swedi

Pour le compte de RFN

1. Kevin SIASA

Pour le compte du PNUD

1. Willy Bassa

Pour ce qui est de la deuxième journée, les échanges seront tournés sur :

1. Les éclaircissements de la CNGTCRR sur l'utilisation des financements
2. L'état de lieu des appuis RFN, PNUD et autres
3. La préparation de l'AG
4. Les Divers basés sur les différents points soulevés dans la réunion pédagogique du COPIL le 22 octobre à la CNGTCRR

DEROULEMENT DES ECHANGES

La moitié de la journée était consacrée aux présentations du RFN et PNUD

ACTIVITES	OBSERVATION	RECOMMANDATIONS
1.a.L'état de lieu des appuis RFN,	<p>Suite aux problèmes de gestion de financement GTCRR via RRN, le RFN n'est pas à mesure de financer directement le GTCRR ; toutefois il met des passerelles pouvant permettre d'octroyer des appuis ponctuels de certaines activités du GTCRR via AXYOM en se référant du Plan d'activité consolidée entre GTCRR-RFN où GTCRR présente les ses besoins d'appui mensuellement.</p> <p>Mais ces appuis de RFN n'ont pas une basée légale (absence d'un MoU) qui réunion les deux parties malgré l'existence d'une proposition du draft de MoU.</p> <p>Pour ce qui est des dépenses</p>	<p>-Enrichir le draft du MoU pour permettre au GTCRR de s'engager d'une façon légale</p> <p>-le MoU doit dire clairement que le GTCRR n'est pas responsable en cas de mégestion des financements du fait que c'est AXYOM qui gère non GTCRR.</p> <p>-identifier les différents appuis reçus auprès d'AXYOM pour établir un rapport financier</p> <p>-améliorer la façon de préparer le voyage des participants en mettant en place un mécanisme de consultation et de suivi</p>

	<p>réalisées, vu que e AXYOM qui gère, il peut disponibiliser ces informations mais la CNGTCRR sur base des besoins qu'elle exprime et de ce qu'AXYOM donne comme appui ça peut lui permettre d'établir un rapport financier</p>	
<p>1. b.L'état de lieu des appuis PNUD et autres</p>	<p>Les appuis du PNUD dans le cadre de CAFI continus à appuyer le GTCRR selon les résultats attendus dudit projet et le PNUD est là pour donner de réponses aux besoins exprimés par le GTCRR sur base de TDRs qui corrobore à l'esprit du libellé et les résultats attendus.</p> <p>Et depuis le début de l'année quelques grandes activités se sont réalisées surtout dans les résultats attendus 1 et 2 du projet.</p> <p>Mais les efforts doivent être fournis d'une part chez PNUD en facilitant certaines procédures et d'autre part chez GTCRR (CN-GTCRR) en étant proactive et professionnel à la production en temps des bons Tdrs.</p> <p>Pour ce qui est du niveau de consommation des financements du projet société civile GTCRR/CAFI ; vu que le PNUD est le seul répondant auprès du MPTF, c'est difficile que les détails sur l'utilisation de fond soit fourni directement au GTCRR, mais chaque année le Copil du projet société civile s'est réuni pour valider le PTA(au début de chaque année) et pour faire une évaluation sur la réalisation du PTA(à la fin de l'année) là ça peut permettre d'avoir des grandes masses de dépenses réalisées tout au long de l'année.</p> <p>L'incohérence sur le plan de vol des participants à la session du COPIL et AG, du fait que le PNUD a donné au CNGTCRR la responsabilité de faire les réservations des billets et les membres ont constaté que ce dossier était traité sans consultation et sans un suivi</p>	<p>-Mettre une équipe en appui pour produire en temps des bons Tdrs.</p> <p>-identifier les différents appuis reçus auprès du PNUD pour établir un rapport financier</p>

	permanant de la CN GTCRR	
1.c. autres appuis (OGF/CV4C)	<p>Les appuis que GTCRR reçoit sont basés sur les besoins qu'il exprime via le Tdrs de l'activité même si le GTCRR ne perçoit pas directement ces appuis mais les dépenses sont effectuées selon le rubriques énoncé dans le Tdrs de l'activité ; donc ça entre dans les actifs du GTCRR, d'où la nécessité que ces appuis soient intégrés dans le rapport tant financier que narratif des activités.</p>	-identifier les différents appuis reçus auprès d'OGF/CV4C pour établir un rapport financier
2.a. Les éclaircissements de la CNGTCRR sur l'utilisation des financements	<p>Suite aux constats sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'incohérence tant sur le plan forme et fond dans la présentation des activités réalisées → L'absence de la transparence sur la consommation de fond reçu auprès de RFN via AXYOM et OGF/CV4C <p>Les membres du COPIL ont Invité une fois de plus l'équipe de la coordination pour clarifier certains points, tels que le rubrique sur l'appui au fonctionnement du COPIL GTCRR, aux réunions de préparation CT et COPIL FONAREDD dont le rapport montre qu'il y a utilisation de fond mais les bénéficiaires n'ont pas reçu ces appuis et en plus le COPIL GTCRR n'est pas informé.</p>	<p>-les besoins mensuels du GTCRR pour AXYOM doivent être informés au COPIL pour avis et approbation ;</p> <p>-les autres rubriques restantes, avant leurs engagements pour dépense auprès d'AXYOM, il faudra informer le COPIL.</p>
2.b. autres éclaircissements	<p>-le problème de remboursement de frais pour l'activité de restitution de la COP 23, le COPIL constat que le Cordon national avait perçu ce remboursement depuis le mois de juillet dans son compte mais il y a utilisé ça sans informer même les bénéficiaires et le COPIL constat malgré son instruction de rembourser ces frais par le cordon, ce dernier n'a pas encore fait ça et aussi il engage le GTCRR dans un compte bancaire personnel.</p>	<p>-Rembourser ces fonds avant la clôture de l'AG auprès du comptable et le Comptable va payer les concernés ;</p> <p>-de prendre des sanctions pour cette tentative de détournement.</p>
La préparation de l'AG	Les membres constatent qu'il y une	-le président et quelques membres

	<p>incohérence dans les rapports d'activités, l'absence d'une planification globale des activités, à cela s'ajoute la faiblesse organisationnelle du point de vue préparation de l'AG, Vu tout ça, le COPIL a amené l'agenda et identifier les documents qui seront présentés. Pour ce qui est du rapport de COPIL auprès de l'AG, les membres ont proposé de présenter les résolutions de l'atelier de restructuration de NGANDA2 tout en faisant une analyse comparative si le COPIL a respecté ça.</p>	<p>vont descendre à la CNGTCRR pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ identifier des documents clés qui seront présentés à l'AG et vérifier s'ils sont disponibles ▪ identifier les personnes clés devant faciliter la tenue de ces assises ▪ produire un document montrant comment est-ce que le COPIL a respecté les résolutions de NGANDA2 (ISSA va proposer ledit document) <p>-</p>
<p>Les Divers</p>	<p>-COP 24 -</p>	<p>-pour la COP 24, le président va consulter certaines personnes sur base de la prise en charge des uns et autres et le côté du PNUD,RFN pour le compte du GTCRR en tenant compte de la représentativité des composantes et des provinces, -une commission va travailler avec la CNGTCRR pour les activités préparatives de la COP24.</p>

En conclusion :

Le copil réuni en deux jours a échangé avec la CNGTCRR, le PNUD et RFN, et les constatations sont les suivantes :

Pour la CNGCRR :

- le non-respect de l'application des décisions du copil par le coordonnateur (coordonnateur)
- la légèreté pour la mise en œuvre des recommandations du copil par le coordonnateur (coordonnateur)
- la légèreté pour préparer la session du COPIL et de l'AG
- la gestion opaque et non transparente des certains appuis (coordonnateur)
- le non-respect des textes statutaires pour le recrutement des consultants ou certains personnels (coordonnateur)
- la confiscation des certaines informations clés le bien des membres et experts du GTCRR (coordonnateur)
- l'absence d'un esprit managérial (coordonnateur)
- le conflit d'intérêt et de leadership entre les personnels (coordonnateur et chargé de programme)
- l'incapacité de produire certains livrables (Tdrs, état de besoin,...) pour la réalisation des activités (coordonnateur et chargé de programme)
- l'utilisation de certaines dépenses sans consulter le COPIL (coordonnateur)

Pour ce qui est du partenaire RFN et AXIOM

- il engage des dépenses pour le GTCRR via AXIOM sans un contrat formel entre GTCRR et RFN
- le changement de certaines rubriques par AXIOM par rapport à leurs utilisations sans consulter les bénéficiaires directs

Pour ce qui est de PNUD

- la non disponibilité en détail des dépenses pour le compte du GTCRR

Vu tout ce qui est soulevé ci-dessus, le COPIL décide :

Pour la CN :

- 1)Le Coordonnateur est sanctionné d'une mise en pied de 15 jours avec privation de salaire (conformément à l'article.....du Ri et le point.....du manuel de procédure)
- 2) le chargé de Programme est sanctionné d'une mise en pied de 7 jours avec privation de salaire (conformément à

l'article.....du Ri et le point.....du manuel de procédure)	
<u>Pour RFN et AXYOM :</u>	
-Formaliser d'abord le contrat avec GTCRR avant de continuer les appuis via AXYOM	
DECISION DU COPIL	MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION
<u>Pour la CN :</u>	→i Une lettre de mise en pied sera destinée aux concernées par le Président, →i Une notification sera adressée à la coordination pour désigner celui va assurer l'intérim selon nos textes et des personnes ressources seront désignées pour accompagner l'équipe restante
1).....est sanctionné d'une mise en pied de 15 jours avec privation de salaire (conformément à l'article.....du Ri et le point.....du manuel de procédure)	
2) est sanctionné d'une mise en pied de 7 jours avec privation de salaire (conformément à l'article.....du Ri et le point.....du manuel de procédure)	
<u>Pour RFN et AXYOM :</u>	→i Un message sera adressé à AXYOM pour donner quelques orientations avant d'engager les dépenses pour GTCRR →i Un message sera adressé à RFN pour finaliser ledit contrat
-Formaliser d'abord le contrat avec GTCRR avant de continuer les appuis via AXYOM	
<u>Pour PNUD :</u>	→i Une lettre sera adressée pour une fois de plus exprimé ce besoin d'avoir les détails sur l'utilisation des fonds du projet société civile GTCRR →i Une autre lettre sera adressée au FONAREDD pour instruire au PNUD pour disponibiliser ces informations sur les fonds société civile
-disponibiliser le document qui donne les informations sur les dépenses réalisées (taux de consommation)	